



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# PEINTURE

Tel : 33 10 70  
décembre  
2015  
n°73

## QUESTIONS DP CFDT NOVEMBRE

### Question n°1 : Bâtiment EX19

La barrière qui se situe dans la zone démarouflage côté allée est instable. Pour des raisons de sécurité, nous demandons à ce que celle-ci soit fixée solidement.

**REPONSE DIRECTION :** nous allons faire le nécessaire.

**COMMENTAIRE CFDT :** *espérons que cela soit fait assez rapidement.*

### Question n°2 : Bâtiment EX24 secteur étanchéité

Depuis quelques mois, les étancheurs ont appris qu'ils allaient être remplacés par des robots. Toutefois, il restera quelques lisseurs pour effectuer le lissage. Afin d'apaiser nos inquiétudes, pouvez-vous nous garantir que les lisseurs ne seront pas impactés dans le futur par une robotisation des postes ?

**RD :** le projet de robotisation s'applique à la réalisation des cordons. Le contrôle et le lissage reste confié aux étancheurs.

**COMMENTAIRE CFDT :** *après s'être renseigné auprès d'un autre constructeur automobile, nous avons appris que celui-ci possédait déjà des robots lisseurs.*

*Quant à PSA, le projet de robotisation du lissage n'est pas encore acté mais il est profondément étudié. Nous ne sommes pas en mesure de connaître un délai mais PSA finira également par se munir « d'ouvriers automatisés ».*

**Question n°3 :** alors que nous sommes au beau milieu d'une politique de sous-traitance et d'externalisation du groupe, certains salarié(e)s se posent beaucoup de questions quant à la suite des événements. Suite à ces bouleversements majeurs, êtes-vous dans la capacité d'affirmer que l'UR Peinture ne sera pas reprise par un quelconque prestataire ?

**RD :** ce n'est pas à l'ordre du jour.

**COMMENTAIRE CFDT :** *Il est évident que la direction ne veut absolument pas se mouiller sur cette question.*

**Question n°4 :** la deuxième quinzaine de novembre approche et les trappes à carburant sont toujours au poste PQG. Doit-on commencer à douter ou est-ce que les délais seront bien respectés ?

**RD :** Un essai est prévu en semaine 47 pour valider la bonne tenue des trappes carburant suite à l'ouverture des portes dans la zone sertis robots.

**COMMENTAIRE CFDT :** *Affaire à suivre.*

**Question n°5 :** est-il exact que les ferreurs ont maintenant 1minute 30 pour effectuer leurs retouches et qu'une fois ce délai dépassé, ceux-ci doivent impérativement dérailler les caisses ?

**RD :** source à préciser. Nous mesurons en permanence les arrêts Andon, pour les peintres ou les étancheurs. C'est un des paramètres principaux de réalisation de nos objectifs.

**COMMENTAIRE CFDT :** *la direction botte en touche en esquivant littéralement notre question. Que se trame-t-il donc dans les coulisses de l'openspace ? Nous reposerons notre question lors de la prochaine réunion DP afin d'obtenir une réponse précise.*

**Question n°6** : combien d'intérimaires verront leur contrat renouvelé après le mois de novembre ?

**RD** : Nous aurons 22 CTT après le 30 novembre

**Question n°7**: combien y'a-t-il de CDD en peinture ? Combien d'entre eux seront renouvelés ?

**RD** : Nous avons actuellement 11 CDD et suivant les besoins de Peinture 7 ont la possibilité de voir leur contrat renouvelé.

**Question n°8** : suite à l'annonce de PSA de 300 embauches en intérim, combien de personnes intégreront les ateliers peinture ?

**RD** : à aujourd'hui il n'y a pas d'intégration envisagée en PEI, le besoin est principalement identifié au Montage et CPL.

**COMMENTAIRE CFDT** : *nous souhaitons bien du plaisir aux personnes qui se rendront au montage !*

**Question n°9** : quels laps de temps doit-il s'écouler avant qu'un salarié(e) soit convoqué chez le médecin du travail pour procéder à une visite médicale ?

**RD** : Tout dépend du type de visite médicale. La règle est 2 ans, sauf exceptions (SMR, Nuit, etc...)

**COMMENTAIRE CFDT** : *la règle n'est pas respectée. Pour certains salarié(e), le délai est largement dépassé. Ca fait chaud au cœur de voir à quel point la santé des salarié(e)s est une préoccupation majeure !*

**Question n°10** : Après une période de maladie de plus de 2 mois, un salarié(e) peut-il reprendre un poste de travail sans avoir au préalable été consulté par le médecin du travail ?

**RD** : Dès que l'employeur a connaissance de la date de la fin de l'arrêt de travail, il saisit le service de santé au travail qui organise l'examen de reprise dans un délai de huit jours à compter de la reprise du travail par le salarié

**COMMENTAIRE CFDT** : *dans ce cas de figure, nous n'approuvons pas le fait qu'un salarié reprenne le travail avant d'avoir consulté le médecin du travail. Les problèmes d'effectifs ne doivent pas déroger à cette règle.*

**Question n°11** : Combien de contrats apprentissage accueillons-nous actuellement en Peinture. Parmi ces contrats, combien de personnes peuvent prétendre à une embauche ?

**RD** : A ce jour, 7 apprentis sont rattachés à DCPS/PEI.

L'ouverture des embauches est fonction du contexte économique.

**Question n°12** : Envisagez-vous des CDI PSA pour l'année 2016 ?

**RD** : Aucune embauche CDI n'est prévue à ce jour.

**COMMENTAIRE CFDT** : *la stratégie PSA est flagrante comme le nez au milieu de la figure.*

*C'est-à-dire :*

- Ne pas remplacer les départs en retraite ayant pour conséquence une réduction des effectifs.
- Abus du recours à la précarité.
- Robotisation de certains secteurs.
- Sous-traitance et externalisation
- Suppression de postes
- ...

**Nous nous arrêterons là !**

*Voilà donc à quoi doit ressembler la fameuse distinction « d'Usine Excellente ».*

*Quel bel avenir nous attend !*